

## FUNCTIONNEMENT DU CDI DANS LE CADRE DU PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

A compter du lundi 9 novembre 2020 : (en gras les nouveautés / protocole précédent)

- Aération régulière
- Port du masque obligatoire
- Entrée au CDI :
  - Poser son sac/cartable dans le casier prévu à cet effet à l'entrée du CDI
  - Se désinfecter minutieusement les mains au gel hydro-alcoolique
  - Noter nom, prénom, classe sur le cahier de présence du CDI sur chaque créneau horaire

- Accueil du public élèves : CDI réservé à un niveau de collégiens par jour avec rotation hebdomadaire :

- **Semaine 46 : Lundi réservé aux 6<sup>e</sup> / Mardi réservé aux 5<sup>e</sup> / Jeudi réservé aux 4<sup>e</sup> / Vendredi réservé aux 3<sup>e</sup>**
- **Semaine 47 : Lundi réservé aux 3<sup>e</sup> / Mardi réservé aux 6<sup>e</sup> / Jeudi réservé aux 5<sup>e</sup> / Vendredi réservé aux 4<sup>e</sup>...**

Le planning hebdomadaire est affiché sur la porte du CDI, en Vie scolaire et dans la cour (emplacement CDI pour se ranger)

**Lycéens : les 2 salles de travail du CDI leur sont réservées. Ils doivent s'y installer en se regroupant par élèves d'une même classe ou à défaut par élèves d'un même niveau.**

**Accueil d'une classe avec leur professeur au CDI autorisé. Pas d'autres élèves accueillis.  
Séances animées par la documentaliste en classe maintenues.**

**Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h/12h30-17h / Mercredi : fermé**

Pause méridienne : les collégiens s'inscrivent avant 10h15 auprès de la VS. **Un niveau par jour.**

La liste est communiquée sur un dossier partagé, imprimée, et vérifiée par la documentaliste qui coche les noms des élèves présents. La liste est conservée au CDI.

2 créneaux d'inscription : 12h30 – 13h05 / 13h05 - 14h

+ l'élève doit préciser lors de l'inscription pour chaque créneau :

-« Passage pour emprunt/retour de documents »

▪ OU

- « Lecture/Travail sur le créneau entier »

La consultation sur place est possible dès lors que les élèves se sont désinfectés les mains au gel hydroalcoolique

**Les documents consultés ne sont pas reposés en rayon. Ils sont déposés sur un chariot puis mis en isolement 24h.**

Prêt / Retour : Prêt autorisé. Retour des documents empruntés (sortis du CDI) dans le bac dédié

« Retour des documents pour mise en quarantaine »

Mise en quarantaine de 3 jours avant remise en rayon

- Utilisation des PC élèves :

- Désinfection des mains au gel hydro-alcoolique
- **1 élève / PC**
- Nettoyage clavier + souris à l'aide de lingettes virucides avant utilisation du PC
- Utilisation d'écouteurs personnels